



République Française

Département de la Haute-Savoie
COMMUNE DE VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLORCINE

en exercice	11	L'an deux mille vingt-six le 21 mars, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire en mairie sous la présidence de Monsieur Patrick ANCEY, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026
présents	11	
Votants	11	
procuration	0	
Présents		Monsieur Patrick ANCEY, Madame Nathalie BECHET, Monsieur Pascal NEGRE, Madame Fanny DEVILLAZ, Monsieur Paolo BOUISSA, Madame Sonia DESCHAMPS, Madame Léonor AUBLIN, Madame Marie PAYOT, Monsieur David GUILLOT, Madame Kim BERGUERAND, Monsieur Paul BOIZARD
Représentés		
Absents excusés		
Secrétaire de séance		Madame Marie PAYOT

Délibération n° 26/03/03 Élection des Adjointes du Maire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrage, les candidats de la liste dont la moyenne d'âge est la plus élevée sont élus.

Une liste de 3 candidats, conduite par Madame Nathalie BECHET, est déposée.

À l'issue du 1^{er} tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

La liste conduite par Madame Nathalie BECHET a obtenu 11 voix.

Par conséquent, sont proclamés et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Nathalie BECHET, dans l'ordre suivant :

1^{ère} Adjointe : Madame Nathalie BECHET

2^{ème} Adjoint : Monsieur Pascal NEGRE

3^{ème} Adjointe : Madame Fanny DEVILLAZ

La Secrétaire de séance,
Madame Marie PAYOT



Acte certifié exécutoire le : 09/04/26
Télétransmis en Préfecture le : 09/04/26
Notifié ou publié le : 09/04/26

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme
Le Maire,
Monsieur Patrick ANCEY



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier du SGC de Sallanches